

# Et nous, on est où ?

Noël approche et comme chaque année le Père Wahl va passer au-dessus des cheminées des postier-es sans s'arrêter. Une fâcheuse habitude qu'il devrait pourtant quitter pour adopter celle des deux propriétaires de La Poste... Qu'on en juge :

## Prime la Caisse des dépôts et Consignations (66 % du capital de la Poste)



Extrait de l'accord :

*Article 2 : Versement en 2023 d'une prime de partage de la valeur aux personnels dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC bruts (...) Les personnels concernés par cette mesure sont :*

*- les personnels permanents présents en fonction au sein de l'Établissement public à la date du versement de la prime, **qu'ils soient de droit public ou de droit privé** quel que soit leur niveau d'ancienneté (...)*

## Prime de l'Etat pour ses agents (34 % du capital de la Poste)



Extrait du décret :

*Article 1: Une prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle est créée au bénéfice des agents publics de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique hospitalière (...)*

**Nous ? On est nulle part !**

**Rien, nada, nib, circulez !**

**Pourquoi un tel silence ? Pour valoriser la signature d'un futur accord salarial ?**

**On espère bien que non !**

**Ce serait de la petite cuisine qui n'honore pas nos dirigeants !**

**Et Noël c'est dans un mois !**



**Sud PTT porte l'abondement de 100€ du complément de rémunération, un treizième mois pour bon nombre d'entre nous .**

**En avril 2024, toutes et tous en grève, tous métiers confondus pour gagner la bataille des salaires et de l'emploi.**